

***La gestion publique de l'islam  
à travers l'organisation  
du culte musulman :  
Le cas du CRCM d'Île de France***

**Mounir El Kadiri**



**CEMEIA**  
**Centre Euro-Méditerranéen  
d'Etude de l'Islam Actuel**

## Présentation de l'étude

La naissance de l'islam en France est un phénomène majeur de l'évolution du paysage religieux de la France au 20<sup>ème</sup> siècle. Une « demande d'islam » prend forme à partir des années 1970. Elle se manifeste, au départ, essentiellement par une demande de mise en place de lieux de culte, qui témoigne d'une volonté d'intégration de la part des populations musulmanes.

Face à cette nouvelle demande, « l'offre d'islam » apparaît complexe, à la fois abondante et multiforme : associations locales, groupes transnationaux, Etats étrangers, mais aussi des institutions ou groupes de pression français, favorisent l'affirmation sociale de l'islam dans l'Hexagone. Ces différentes instances poursuivent des objectifs divers, parfois complémentaires mais souvent concurrentiels : l'un des principaux enjeux est l'unification de populations hétérogènes et divisées en une communauté dotée d'une autorité unique.

(essentiellement des lieux de culte) par les pouvoirs locaux. Parallèlement, la révolution islamique iranienne de 1979 et la montée du mouvement islamiste radical vont propulser l'islam sur le devant de la scène internationale. La coïncidence du phénomène islamiste, avec la demande d'islam des populations immigrées, va donner un écho plutôt négatif à cette nouvelle revendication musulmane sur la place publique : l'amalgame entre l'islamisme radical et la volonté de reconnaissance officielle de l'islam, est à l'origine d'une multiplication des malentendus réciproques entre la société française et les musulmans. Ceci aboutit localement à un traitement inégalitaire des revendications musulmanes

Face à ce constat, et pour lutter contre les inégalités de traitement du culte, les pouvoirs publics vont donc œuvrer pour la formation d'un organe de représentation du culte musulman. Cet organe de représentation a pour vocation de faciliter la résolution des problèmes quotidiens des musulmans citoyens français ou vivant en France. Il s'agit pour les pouvoirs publics, de faciliter l'intégration des musulmans dans la République laïque.

L'attitude des pouvoirs publics va évoluer face à cette demande d'islam, de l'échelon local à l'échelon national, vers la recherche d'une organisation de l'islam. Ainsi, à partir des années 1990, l'Etat revient sur la scène religieuse.

En 1990, Pierre Joxe inaugure la mise en œuvre d'une politique volontariste d'organisation de l'islam de France. Elle sera reprise par l'ensemble de ses successeurs, de droite comme de gauche. Cette politique marque l'entrée en scène de l'Etat central comme instance de régulation de l'islam en France. Ainsi, le ministre de l'Intérieur crée le Conseil de réflexion sur l'islam en France (CORIF) en 1991. C'est cet élan qui aboutit à la création du Conseil Français du Culte Musulman (CFCM) au printemps 2003.

Aujourd'hui, il est intéressant d'établir un bilan d'étape de l'action des pouvoirs publics. Ceci nous a amené, lors de cette étude réalisée en 2006, à poser les questions suivantes : le CFCM correspond-t-il aux attentes des musulmans ? Constitue-t-il le remède tant attendu face à la discrimination de fait dont sont victimes les musulmans ? Contribue-t-il à l'émergence d'un « islam républicain », ou d'un islam « de » France ?

A partir d'une première analyse, nous avons émis les hypothèses de réponse suivantes : malgré des débuts difficiles, le CFCM constituerait le remède à la discrimination de fait dont sont victimes les musulmans (plutôt le culte musulman, car cela renvoie aux discriminations religieuses en général, or ici, il ne s'agit que de l'aspect culturel : lieux de prières, aumôniers...). En outre, l'existence du CFCM réduirait l'influence des pays étrangers, en clarifiant et en encadrant davantage les liens qui existent entre les musulmans et leur pays d'origine. Mais le rôle du CFCM serait limité à cause de la perception mitigée de sa légitimité, de ses compétences limitées et notamment l'absence d'une autorité juridique religieuse en son sein.

Pour tenter de répondre à ces questions et vérifier ou infirmer nos hypothèses, nous avons interrogé directement les acteurs en demande d'islam qui participent au fonctionnement de ces instances représentatives nouvellement créées.

La mobilisation autour de l'islam présente toutes les caractéristiques d'un mouvement social. En effet, celui-ci se présente « sous la forme d'acteurs périphériques à l'establishment de la société politique qui appellent de leurs vœux des changements sociaux, et entreprenant à cet effet une affectation collective ». Dans ce mouvement, nous nous intéressons principalement au phénomène d'institutionnalisation marqué par la mise en place du CFCM et des Conseils Régionaux du Culte Musulman (CRCM).

Pour l'étude de ce phénomène, nous avons privilégié une approche compréhensive. Nous nous sommes immergés sur le terrain, notamment en participant à des réunions de travail du CFCM... puis nous nous sommes intéressés au vécu et au ressenti de représentants locaux du culte musulman en Ile de France. Nous avons, pour cela, interrogé une dizaine d'acteurs, principalement les membres du bureau du CRCM Ile de France Centre. C'est sur la base de ces entretiens qualitatifs que nous avons pu bâtir notre analyse.

Dans une première partie, nous nous sommes intéressés aux différentes étapes de la constitution des communautés musulmanes en France, largement issues de l'immigration. Nous avons tout d'abord vu la diversité de ces populations musulmanes, la division des communautés, les tentatives de tutelles étrangères et l'absence d'organisation représentative, laquelle empêche la résolution des problèmes concrets et freine l'intégration des musulmans. Nous avons ensuite étudié les réactions successives des pouvoirs publics et leur action pour la mise sur pied d'un organe représentatif du culte musulman.

Puis, dans une seconde partie, nous avons réalisé un premier bilan des réalisations, en laissant s'exprimer des représentants locaux du culte musulman en Ile de France. Nous avons également pu mieux nous rendre compte de la manière dont ces acteurs perçoivent et s'approprient les nouvelles institutions que sont le CRCM et le CFCM.

# Table des matières

## INTRODUCTION

## PARTIE 1 : L'ISLAM EN FRANCE

### 1. Histoire de l'islam en France

- 1.1 L'islam en France : une histoire récente
- 1.2 La constitution du paysage islamique
- 1.3 La constitution d'un organe représentatif des musulmans de France

### 2. La situation actuelle de l'islam en France

- 2.1 La diversité des musulmans de France
- 2.2 Le rôle des pays d'origine et des Etats musulmans
- 2.3 La situation sociale des musulmans
- 2.4 Les divisions théologiques de l'islam en France
- 2.5 Les grandes associations
- 2.5 Les problèmes de l'islam au quotidien

### 3. Analyse de la situation

- 3.1 L'affirmation religieuse de la communauté immigrée
- 3.2 Une gestion locale du culte sur le mode « associatif »
- 3.3 Analyse du processus de représentation de l'islam en France

## PARTIE 2 : LES CRCM D'ILE DE FRANCE ET LE CFCM : BILAN ET ANALYSE SUR LA BASE D'ENTRETIENS

### 1. Méthodologie de l'enquête

- 1.1 Le terrain
- 1.2 Les outils de l'étude de terrain
- 1.3 Caractéristiques de l'échantillon
- 1.4 Les interviewés
- 1.5 Le guide d'entretien

### 2. Le CRCM d'Ile de France : état des lieux

- 2.2 Le bilan des premiers mois d'activité du CRCM
- 2.3 L'organisation de la fête de l'Aïd al Kabir (2004 et 2005)
- 2.4 Les « points forts » du CRCM
- 2.5 Les « points faibles » et les limites du CRCM
- 2.6 Les relations de travail au sein du CRCM
- 2.7 La relation CRCM-CFCM

### 3. Le CFCM : état des lieux

- 3.1 Elections, cooptations et organisation
- 3.2 Le bilan des premiers mois d'activité
- 3.3 La formation des imams



- 3.4 La question du port du voile à l'école
- 3.5 Les « points forts » du CFCM
- 3.6 Les « points faibles » et les limites du CFCM
- 3.7 Les relations entre l'Etat et le CFCM
- 3.8 Perception et notoriété du CFCM chez les musulmans
- 3.9 Institutionnalisation de l'islam et intégration
- 3.10 Les relations de travail au sein du CFCM

#### **4. Perspectives d'évolution et attentes**

**CONCLUSION**

**ANNEXE**

**BIBLIOGRAPHIE**

© Tous droits réservés, CEMEIA  
Centre Euro-Méditerranéen d'Etude de l'Islam Actuel  
Toute demande d'information, d'autorisation de  
reproduction ou de diffusion peut être adressée à :  
[publications@cemeia.com](mailto:publications@cemeia.com)  
contacts : [www.cemeia.com](http://www.cemeia.com)